



Réunion du 25 mars 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo.

Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

IMPORTANT

Le tirage des 8^{ème} de finale de la Coupe de la Loire, ainsi que le tirage de la Coupe Valeyre/Léger, auront lieu le mercredi 27 mars à 18h30, au « Musée des Verts », situé au stade Geoffroy-Guichard de St Etienne. Tous les clubs concernés sont priés d'en prendre bonne note.

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning du 24 au 28 mars.

Ville de Firminy : planning des terrains semaine 13.

Roche St Genest : concerne votre match en D2 du 24 mars.

Pays de Coise : concerne votre demande de délégué pour le 7 avril : transmis à la Délégation.

St Georges Hauteville : concerne votre forfait du 17 mars ; concerne le match contre Ecotay Moingt du 25 mai : les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure (dimanche 15h), sauf cas particulier.

Bourg Argental : concerne votre demande d'arbitre : transmis à la Commission des Arbitres.

Doizieux : concerne votre match en coupe Valeyre/Léger du 17 mars : nous adressons nos vœux de prompt rétablissement à votre joueur.

Ecotay Moingt : concerne votre forfait du 10 mars.

La Talaudière : concerne votre match du 24 mars, en D4 Poule D.

Abh : concerne votre match du 6 avril, en D5 Poule C contre Doizieux : l'éclairage du stade Etienne Potery, à St Bonnet les Oules, n'étant pas homologué, sans nouvelle de votre part, ce match se jouera le dimanche 7 avril à 15h.

AVIS AUX CLUBS

Tous les matchs en **D3 Poule C, contre Veauche 3**, se joueront sur le **terrain synthétique** : toutes les équipes concernées sont priées d'en prendre bonne note.

Suite au match de Ligue 1 du dimanche 31 mars à 15h, AS ST ETIENNE - NIMES, classé à risques, toutes les rencontres de championnat de District sont déplacés, comme citées ci-dessous :

Le match n°50421.1, en **D3 Poule D, SE PORTUGAIS - HAUT PILAT**, du dimanche 31 mars, se déroulera sur le **complexe sportif de Méons F9**, à 15h. Les équipes et l'arbitre de la rencontre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°50550.1, en **D4 Poule B, ASPTT - DOIZIEUX**, du dimanche 31 mars, se déroulera sur le **complexe sportif de Michon (herbe)**, à 15h. Les équipes et l'arbitre de la rencontre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n° 51079.1, en **D5 Poule C, ST CHARLES VIGILANTE - GENILAC**, du dimanche 31 mars, se déroulera sur le **complexe sportif de Méons F2, à 13h**. Les équipes et l'arbitre de la rencontre sont priés d'en prendre bonne note.

NOTE AUX CLUBS

Suite aux conditions climatiques de cet hiver et au report de certaines journées de championnat, un nouveau calendrier est établi en tenant compte des matchs remis, des programmations de la Coupe de la Loire et de la coupe Valeyre /Léger. Le calendrier sera visible sur le site du District.